

4G HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 466 Route des Chargeots, 26140 ANNEYRON
810 253 104 RCS ROMANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'Associé Unique décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -36,87 euros, en totalité sur le compte « autres réserves ».

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise		SASU 4G HOLDING		466 route des chargeots		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				26140 ANNEYRON			
SIRET		8 1 0 2 5 3 1 0 4 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	17 706	030	17 706		
	Immobilisations financières* (1)	040	3 106	042		3 106	3 106
	Total I (5)	044	20 812	048	17 706	3 106	3 106
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	18 454	070	18 454		17 566
		072	125 465	074	125 465		95 517
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	4 326	086		4 326	4 180
	Total II	096	148 245	098	148 245		117 264
	Total général (I + II)	110	169 057	112	17 706	151 351	120 370
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000		5 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		500		500	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	42 137		42 061		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	(37)		76		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140	3 105		3 105		
	Total I	142	50 705		50 742		
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				10	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 287		1 240		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 3 078)	172	3 078		2 943		
	Comptes courants d'associés	173	93 881		63 034		
	Autres dettes	175	2 400		2 400		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176	100 646		69 627		
Total général (I + II + III)		180	151 351		120 370		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU 4G HOLDING		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2025	Exercice N-1 clos le 31/12/2024		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
				217	218		
					7 645		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224				
	Subventions d'exploitation reçues		226				
Autres produits		230		427			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	7 645		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234				
	Variation de stocks (marchandises) *		236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement) *		240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	7 349		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	333	244	333	
	Rémunérations du personnel *		250				
	Cotisations sociales	(dont cotisations personnelles de l'exploitant)	252				
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	254				
	Dotations aux dépréciations		256				
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	260	262		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	7 682	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(37)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280				
	Produits exceptionnels	(IV)	290				
	Charges financières	(V)	294				
	Charges exceptionnelles	(VI)	300		1 070		
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306		14		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(37)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314		
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
ZFA NG (44. quatuordecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
Zone franche urbaine (44. octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181	
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Dédution exceptionnelle -nulle simulateur de conduite	641
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)	647
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352			
Déficit col. 2				354	37		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	372		
Bénéfice col. 1					37		
Déficit col. 2							

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE COMPTABLE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **151 351 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 7 645 euros** et un total **charges de 7 682 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -37 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.